

VILLE DE ROYAN

Réunion du mercredi 1er Juillet 1959

OBJET :

Meeting Aérien :

Exonération de taxes

59 119

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le 1er Juillet à 20 h 30 le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Hubert MEYER, Maire, d'après convocation faites le 24 Juin 1959.

Etaient présents : MM. Hubert Meyer, Matras, Rochedereux, Brenusseau, Lanoue, Mongrand, Reix, Lanussé, Guillaud, Biscaye, Lanouche, Flahaut, Massé, Berland, Pouget, Mouchot, Fontanille, Narteau, Melle Fouché, MM. Gachet, Menant, Bouchet, Bujard, Galland, Bétous, Chamboulan.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Gachet ayant obtenu l'unanimité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal

décide

de faire bénéficier le meeting aérien du 9 Aout 1959 des exonérations de taxes prévues à l'article 3, paragraphe b du décret 55.469 du 30 Avril 1955

Approuvé à l'unanimité.

0 Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits  
Ont signé au registre MM. les membres présents



VU  
ROCHEFORT-s/-MER, le 1 AOUT 1959  
Le Sous-Préfet,

*L. Kochel*

POUR EXTRAIT CONFORME  
Pr le Maire  
L'Adjoint Délégué,



*Chamboulan*